

## SÉANCE DU 27 JUIN 2016

-----

### Ordre du jour :

- Communication au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations,
- Reversement des cautions aux locataires : 42 rue de Salbris, 1 rue de Chaon,
- Augmentation de crédits sur le budget communal,
- Dissolution des syndicats intercommunaux à vocation scolaire du collège de Salbris et du collège de Lamotte-Beuvron,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2015,
- Admission en non-valeur budget eau et assainissement,
- Location salle des fêtes,
- Demande de subvention pour une étude patrimoniale du réseau AEP,
- Dénomination et numérotation des voies,
- Projet de création d'un nouveau quartier d'habitations,
- Proposition d'acquisition d'un bien immobilier,
- Communauté de Communes : information générale,
- Informations diverses sur les travaux des commissions communales et des comités consultatifs,
- Questions diverses.

Le vingt-sept juin deux mil seize, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques LAURE, Maire.

Étaient Présents : Monsieur LAURE - Madame COURRIOUX - Monsieur CHAUVIN - Madame TURUNEN - Messieurs SIMON - AMIOT - LAIGNEAU - Madame DOISNE - Messieurs BOUTON - COURRIOUX - Madame BOLINET - Monsieur GAULLIER.

Absents excusés : Messieurs PINON - BEAUCHET.

Secrétaire : M. LAIGNEAU.

-----

Monsieur PINON a donné pouvoir à Monsieur SIMON.

Monsieur BEAUCHET a donné pouvoir à Madame COURRIOUX.

Le procès-verbal de la séance du 11 Avril 2016 est adopté à l'unanimité.

### **COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 25 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

- 1) Décision n°5-2016 : Signature d'un contrat de location précaire avec Madame Mélodie CHAMBONNEAU pour le logement situé 42 rue de Salbris d'un loyer mensuel de 276 €.
- 2) Décision n°6-2016 : Signature d'un contrat de location avec Madame Dominique PASQUIER pour le logement situé 1 rue de Chaon d'un loyer mensuel de 111 €.

.../...

3) Décision n°7-2016 : Signature d'un contrat de location précaire avec Sologne Parc des Alicourts pour le logement situé 1 rue de Chaon d'un loyer mensuel de 111 €.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réponse de Monsieur GRIFFON concernant l'occupation du logement de Madame HISTAESSE.

### **REVERSEMENT DES CAUTIONS AUX LOCATAIRES : 42 rue de Salbris, 1 rue de Chaon**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- Le logement communal situé 42 rue de Salbris a été libéré au 1<sup>er</sup> juin 2016. Le bail est résilié à cette date.
- Le logement communal situé 1 rue de Chaon est libéré au 30 juin 2016. Le bail sera résilié à cette date.

### **AUGMENTATION DE CRÉDITS SUR LE BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe qu'il convient d'effectuer l'augmentation de crédits suivante sur le budget principal :

D 165 – Dépôts et cautionnements versés : + 387 €

R 165 – Dépôts et cautionnement reçus : + 387 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les opérations budgétaires ci-dessus.

### **DISSOLUTION DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX À VOCATION SCOLAIRE DU COLLÈGE DE SALBRIS ET DU COLLÈGE DE LAMOTTE-BEUVRON**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la dissolution des syndicats intercommunaux à vocation scolaire du collège de Salbris et du collège de Lamotte-Beuvron.

Concernant le collège de Salbris : un soutien financier aura lieu pour les déplacements sur présentation d'un projet. Les modalités seront fixées uniformément pour toutes les communes de la communauté de communes.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU 2015**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est fait obligation de présenter annuellement aux membres du Conseil Municipal un rapport relatif au prix et à la qualité des services de distribution d'eau et de collecte et traitement des eaux usées.

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance de ce document.

Monsieur SIMON fait remarquer des erreurs de concordance entre les pages 9 et 10. Les corrections seront apportées. Il signale également la hausse des pertes en page 8.

### **ADMISSION EN NON-VALEUR BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état transmis par Monsieur le Receveur Municipal concernant des produits irrécouvrables du budget eau et assainissement d'un montant de 0,92 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur la somme de 0,92 € sur le budget eau et assainissement.

### **LOCATION SALLE DES FÊTES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des difficultés rencontrées concernant les locations émanant des enfants, petits-enfants... de Pierrefittois. Ces derniers demandent à bénéficier du tarif « Pierrefittois ». Seuls les habitants de Pierrefitte bénéficient de ce tarif.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE ÉTUDE PATRIMONIALE DU RÉSEAU AEP**

Le Conseil Municipal souhaite réaliser une étude patrimoniale du réseau AEP.

Le montant s'élève à 21 990 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin de l'aider dans ce projet.

.../...

Une consultation sera relancée auprès de différents cabinets pour cette étude patrimoniale.

### **DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES**

Monsieur le Maire présente la proposition de la Poste concernant la numérotation des lieux-dits afin de faciliter l'accès des secours.

Le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement de la suite à apporter.

### **PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITATIONS**

Le Conseil Municipal souhaite engager une réflexion sur la création d'un nouveau quartier d'habitations.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à consulter différents cabinets d'architectes.

### **PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Madame Jacqueline BROSSAMAIN proposant à la municipalité d'acquérir son bien immobilier situé 5, 7, 9 rue de Souesmes occupé par des locataires.

Le Conseil Municipal possédant de nombreux logements en gestion locative ne souhaite pas donner suite à cette offre.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : INFORMATION GÉNÉRALE**

Depuis ces derniers mois, les collectivités reçoivent des courriers d'associations, de particuliers... concernant la mise en place des compteurs LINKY par ENEDIS (ex ERDF). Une réflexion étudiant les arguments « pour » et « contre » est en cours afin d'apporter une réponse aux différentes personnes.

Un article dans le prochain bulletin municipal est dédié à ce sujet.

### **INFORMATIONS DIVERSES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS**

#### **COMMISSION TRAVAUX LOGEMENTS**

La commission se rendra dans le logement situé 54 rue de Chaon pour lister les travaux à réaliser et dans le logement situé 72 rue de Chaon pour étudier le problème d'humidité. L'avis de Madame PAULET, architecte, sera également demandé sur ce sujet.

#### **COMMISSION VOIRIE – CHEMINS**

Monsieur Michel CHAUVIN fait part au Conseil que la commission a rencontré de nouveau Messieurs GOUJON et PENARD concernant le chemin de Maubertin. Il a été proposé de réaliser un chemin d'une largeur de 4 mètres sur l'île pour le passage du gué. Leur réponse doit parvenir sous un délai d'un mois.

Différentes études d'aménagement de voirie sont envisagées : ralentisseurs en agglomération à l'entrée de Salbris, entre les rétrécissements de la rue de Chaon, bande au niveau des Haras.

Suite aux intempéries : les avaloirs et les fossés seront vérifiés.

Monsieur CHAUVIN informe que Monsieur BASQUILLON a donné un camion de calcaire. Il est demandé de faire un courrier aux services de l'Etat concernant l'entretien des routes départementales.

#### **COMMISSION COMMUNICATION**

Madame TURUNEN demande aux conseillers si l'un d'entre eux serait intéressé pour remplacer Madame BEAUFILS au sein de la commission.

Site internet : point sur les statistiques de visites. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la newsletter.

Le catalogue des livres de la bibliothèque sera mis en ligne sur le site de Pierrefitte-sur-Sauldre. Les adhérents auront ainsi connaissance des œuvres à leur disposition.

Une exposition gratuite « Les couleurs du Loir-et-Cher » sera installée à la salle du Renouveau du 09 au 31 juillet.

Monsieur LAURE félicite l'équipe de la bibliothèque pour son travail.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Dans un courrier, Monsieur Maurice MICHOUX demande qu'il y ait une plaque en hommage à Monsieur COURPOTIN Maire de Pierrefitte de 1959 à 1971. Le Conseil Municipal répond défavorablement à cette demande car il faudrait, dans ce cas, le faire pour tous les autres maires.
- Point sur les travaux des ateliers communaux.
- Il est demandé d'adresser à Loir-et-Cher Logement un courrier pour l'entretien extérieur les logements vides.